

## **DOSSIER POUR LE PRIX BIBI NGOTA DU JOURNALISME CONTRE L'IMPUNITE EN AFRIQUE**

**NOM : KOUETCHA TCHEULATCHUE**

**PRENOM : CHRISTELLE**

**ORGANE DE PRESSE : LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE**

**LUNDI 09 JUILLET 2012**

### **Pourquoi les populations refusent l'huile américaine ?**

*De nombreuses communautés des départements du Ndian et du Kupe Manenguba, région du Sud-Ouest, se disent aujourd'hui victimes d'un problème à la mode ces derniers temps au Cameroun : l'accaparement des terres. L'"agresseur" désigné est la société américaine Herakles Farms, à travers sa filiale Sgsoc. Celle-ci ambitionne de développer de vastes plantations dans la région pour produire 400 000 tonnes d'huile de palme par an. Mais, les choses ne se passent pas comme sur des roulettes. Les populations locales ne sont pas toujours favorables à ce projet. Elles redoutent que leurs descendants, dans l'avenir, n'aient plus de terres pour les activités agropastorales ou même pour se construire des maisons. Elles ont également en tête d'autres programmes qui se sont implantées sur leur territoire sans qu'elles en aient perçu les retombées promises. Elles trouvent en outre que les salaires que leur propose Herakles Farms est à mille lieues de ce que leur rapportent ces terres à travers leur propre exploitation artisanale. Enfin, elles ont peur de la pollution qui s'annonce pour le sol et les rivières qui les ravitaillent. Le Quotidien de L'Economie a entendu le cri de détresse des populations de ces villages et est allé s'enquérir de la situation...*

### **Un dossier de Christelle Kouetcha**

#### **Palmiers à huile**

#### **Les activités d'Herakles suspendues**

L'entreprise ne dispose pas encore d'autorisation ; mais elle a déjà débuté la déforestation.

Les bulldozers qui faisaient des va-et-vient à l'entrée de la société Herakles Farms, située au village Talangaye dans la région du Sud-Ouest, ont arrêté de travailler il y a quelques mois. Herakles Farms, c'est l'entreprise américaine, représentée par sa succursale « Sithe Global Sustainable Cameroon Limited » (Sgsoc), qui a signé un contrat d'exploitation des plantations de palmiers à huile, avec l'Etat du Cameroun. Elle a été sommée par la commission de contrôle du ministère de la Forêt, de la faune et de la flore (Minfoff) d'arrêter les travaux qu'ils ont engagés. Chef de centre de la délégation du Minfoff dans l'arrondissement de Nguti, M. Assoue, révèle que l'entreprise ne dispose pas d'autorisation légale pour débiter l'exploitation. La sommation a été servie à Sgsoc au mois d'avril 2012. Les matériels de la société ont été saisis. Le Quotidien de l'Economie a appris que certains employés de Sgsoc ont même été arrêtés.

L'entreprise installée dans la région depuis deux ans, a pour ambition d'occuper 73 086 hectares (ha) de terres.

La région étant entourée de réserves, et des villageois possédant des parcelles de terre, « il sera question de mieux étudier l'espace, de tenir des concertations avec les populations pour mieux délimiter les éventuels espaces que pourraient occuper les plantations de l'entreprise. Mais, jusqu'à ce moment rien n'a été fait », explique M. Assoue.

Mais, l'entreprise a déjà engagé des travaux de délimitation dans les villages. Au village Ekita, plusieurs plantations villageoises ont été marquées par Herakles. Plus de 100 ha de terrain ont été rasés dans le village Talangaye. A en croire, Eni Makia, chef du village Betock, les 3 km qui ont été prévus pour la zone franche entre les plantations de Herakles, les plantations individuelles et le village ne sont pas respectés. « Nous voyons des bornes qui entrent directement dans les villages », observe-t-il. Certaines bornes sont plantées non loin des cours d'eau, notamment au village Ekita. « Cette eau sera polluée par les produits toxiques utilisées dans les plantations industrielles de palmiers à huile », prévient le responsable du Minfoff. Dans le département de Mundemba, plus de 10 000 ha de terres des villages Fabe et Lihpenja, sont occupés par les pépinières de Herakles. Selon Nasako Besingui, président de l'ONG locale « Struggle to économise future environnement » (Sefe), des arbres de valeur économique, comme le Dabema, l'Iroko ont été détruits par Sgsoc. Les responsables de Herakles rencontrés à Limbe, n'ont pas voulu s'exprimer sur cette crise. « Nous attendons l'autorisation de la direction aux Etats-Unis », a par exemple indiqué, Franklin Bayern, responsable de la communication à Herakles Farms.

## **Enjeux**

### **400.000 tonnes d'huile de palme à produire**

#### **Le projet est situé dans une zone abritant plusieurs villages et entourée d'aires protégées.**

C'est le 17 septembre 2009 que la Sithe Global Sustainable Cameroon Limited (Sgsoc), signe un contrat avec le gouvernement camerounais pour développer une large plantation industrielle de palmiers à huile et de raffinerie dans la région du Sud-Ouest. Filiale de la société américaine, Herakles Farms, Sgsoc, estime ses investissements dans les plantations de la région à près de 350 millions de dollars, soit près de 175 milliards de Fcfa. Les plantations seront installées dans les départements du Ndian et de Kupe Manenguba.

L'exploitation est prévue dans le contrat pour s'étendre sur 99 ans. L'entreprise américaine, a sollicité du gouvernement, 73 086 ha, soit 42 600ha dans le Kupe Manenguba et 30 486 dans le Ndian. Selon un rapport sur l'impact environnemental et social du projet réalisé par H & B Consulting USA, Sgsoc, doit développer 60 000 ha de terres pour ses pépinières de palmiers à huile. Les 13 000 ha restant « seront réservées pour les espaces environnementaux, sociaux, les ressources naturelles et les infrastructures sociales ». Les terres sollicitées par l'entreprise sont entourées par des aires protégées telles que, la réserve de Rumpi, le parc national de Korup, le sanctuaire de Banyang Mbo...

Sgsoc prévoit de produire plus de 400 000 tonnes d'huile de palme et 40 000 tonnes d'huile de palmiste par an. Cependant, l'entreprise prévoit d'exporter une partie de sa production et le « reste » sera destiné à la consommation locale. Ceci, « dépendra des conditions du marché », précise le contrat. En outre, les responsables de Sgsoc, envisagent la création de 7 500 emplois. Selon des sources internes à l'entreprise, près de 400 personnes ont déjà été recrutées par Sgsoc dans les pépinières.

Dans la pépinière du village Fabe par exemple, une centaine de personnes ont été sollicitées pour être temporaires. Leur salaire oscille entre 30.000 et 60.000 Fcfa. Dans la pépinière de Lihpenja, un employé révèle qu'une cinquantaine de personnes ont été recrutées. Cette source nous apprend que le nombre d'employés est réduit quand l'activité n'est pas intense. Une offre d'emploi pour recruter de nouvelles personnes a d'ailleurs été lancée par Sgsoc.

## **Conséquences**

### **Des plantations menacées de destructions**

#### **Plusieurs animaux et espèces non ligneux vont disparaître avec la déforestation.**

Agriculteur dans le village Ekita, situé dans le département de Kupe Manenguba, Peter Mungu s'inquiète de perdre sa plantation de près de 22 ha. Il y a quelques semaines, il a été surpris de voir à moins de 2 m de son champ des bornes implantées par des employés de la société « Sithe Global Sustainable Cameroon Limited » (Sgsoc), installée dans la région pour l'exploitation du palmier à huile. « Il est impossible que mon champ de cacao soit épargné, car ils sont à la recherche de terre et comme personne n'est prêt à céder ses terres dans ce village, ils ne manqueront pas de nous les arracher par force », redoute-t-il, non sans préciser qu'il possède son champ depuis plus de 20 ans.

Plusieurs autres villages dans l'arrondissement de Nguti, sont également menacés par cette forme d'accaparement des terres. Dans les villages Betock, Mundemba, New Konye, Bombe Konye, Ntale, Baro et plein d'autres, plusieurs plantations individuelles ont été encerclées par des bornes. Dans certains villages comme Talangaye, Sgsoc a déjà engagé une destruction de près de 100 ha de la forêt. L'espace accordé par le chef de Talangaye, apprend-on, contenait des arbres importants pour la nature et qui avaient une valeur économique. Il s'agit notamment de l'Iroko, de l'Azobe, de l'ébène, du Dabema...

Une grande partie de la forêt du village de New Konye a été aussi détruite. A en croire les habitants, la rivière qui passe par cette forêt a été asséchée et "les villageois sont obligés de venir puiser de l'eau au village Mboko (20km de New Konye ndlr). Dans les villages Fabe et Meangwe 2, dans le département du Ndian, Sgsoc, après avoir détruit plus de 1000 ha de forêt, a offert à chaque village une pompe à eau, sans doute pour corrompre les villageois et arracher leurs terres", déclare Nasako Besingui, président de « Struggle to économise future environnement » (Sefe), une ONG locale. Seulement, les pompes n'ont jamais fonctionné...

Le Quotidien de l'Economie a appris auprès de Napoléon Tabi, chef du village Baro que Sgsoc, a promis de verser 500 000 Fcfa à tout village qui céderait une partie de ses terres. Ce village, par la suite, percevra une compensation annuelle évaluée à 200.000 Fcfa. "Nous sommes près de mille habitants dans le village Betock, si on veut dispatcher les 200.000 Fcfa aux villageois, l'argent est insignifiant », s'indigne Chief Eni Makia, du village Betock. Selon le rapport de l'ONG Centre pour l'environnement et le développement (CED), il est question que Herakles verse au gouvernement une taxe annuelle de 500 Fcfa par hectare pour les terres développées et 250 Fcfa pour les terres non développées. Le taux augmentera de 2% par an.

Responsable de l'association des jeunes agriculteurs du village Ekita, Abieh Alexander, trouve cette compensation "minable", vu les bénéfices que gagnent les agriculteurs. « Je récolte de mon champ en moyenne 50 sacs de cacao que je revends et cela me rapporte près d'un million de Fcfa et parfois plus.

Donc, cet argent que Sgsoc ou le gouvernement veut nous proposer ne peut rien remplacer », s'indigne-t-il. Non sans préciser que la destruction des champs villageois entrainera la perte des cultures, tels que le Bita-Cola, le Djansang, le manioc, le Bushmango, le cacao... Au total, la pluriculture disparaîtra au profit de la monoculture que veut réaliser Sgsoc.

## **Dynamisme**

### **Des cultivateurs millionnaires**

#### **Les chiffres d'affaires des travailleurs de la terre de cette région se chiffrent en millions de Fcfa.**

Le travail de la terre nourrit son homme dans la région du Sud-Ouest. Les agriculteurs des départements de Kupe Manenguba et de Ndian sont de réelles « rich man » (millionnaires), comme ils aiment le déclarer. Dans les villages Nguti, Fabe, Nboko, Baro, Ntale, Talangaye, Mundemba, Ekita... chaque villageois est propriétaire de plusieurs hectares de terres : 10ha, 20ha, 40ha et plus. Hommes comme femmes s'attèlent aux travaux champêtres et « gagnent énormément d'argent avec le travail de la terre », indique le chef du village Ntale, situé dans l'arrondissement de Nguti.

Cacao, manioc, palmiers à huile, Djansang, bushmango, café, maïs, plantain... sont autant de cultures dans lesquelles les paysans de cette région excellent. Propriétaire de 22 ha de terres dans le village Mboko, Bonaventure Ekoko explique que l'une des grandes valeurs des plantations villageoises dans cette région est « qu'elles regorgent de plusieurs cultures. Ainsi, quand l'agriculteur est en train de récolter le cacao par exemple, le palmier à huile est en train de produire et ainsi de suite ».

Selon les statistiques des coopératives villageoises de Ntale, chaque agriculteur produit plus d'une centaine de sacs de cacao par an, soit environ 5 000 tonnes de cacao pour le village. Des récoltes qui rapportent aux coopératives plus de dix millions de Fcfa par an. Au village Ekita, des paysannes confient que la production de manioc leur rapporte plus d'un million de Fcfa par an. Tous ces produits sont vendus sur le marché local et dans les pays voisins, tels que le Nigeria, le Gabon, la Guinée équatoriale...

Propriétaire de 10 ha de manioc, Agnes Bille, explique que certains clients achètent le manioc quand il est encore en terre. « Il y a des grossistes qui commandent et payent les cultures encore en terre. Ils vous donnent de l'argent pour que vous leur réserviez tel nombre de sacs dès la cueillette », indique-t-elle.

Les producteurs de palmiers à huile, eux aussi, tirent leur épingle du jeu. Agriculteur au village Ekita, Peter Mungu, explique que par an, il extrait de ses 23 ha de terres, plus de 25 000 litres d'huile de palme. Après la vente, il réussit à réunir en moyenne 2 millions de Fcfa. Selon Edouard Ndomo, notable de la communauté de Meangwe 2 dans le département du Ndian, les plantations villageoises de palmiers à huile, permettent aux agriculteurs de gagner par an plus de 5 millions de Fcfa.

## **Opposition**

### **Des pétitions pour rejeter le projet**

#### **Les chefs de villages expriment leur mécontentement et sollicitent l'intervention du gouvernement.**

Les habitants du village Fabe vont déposer une pétition contre la société américaine « Sithe Global Sustainable Cameroon Limited » (Sgsoc). Notable du village Fabe, Orume Steven, explique que cette pétition « nous permettra d'informer les autorités des conséquences qu'un tel projet entraînera dans notre village. Nous précisons que nous n'avons pas de terre, et le peu qui nous reste est occupé par nos champs et cases ». La pétition sera adressée au Premier ministre et aux responsables d'Herakles aux Etats-Unis. Cette pétition sera la troisième rédigée par cette communauté.

Plusieurs villages dans les départements du Ndian et du Kupe Manenguba, ont écrit de multiples autres pétitions. En juin 2010, la communauté de Massaka Bima a écrit au gouvernement pour exprimer son opposition au projet. « Nous avons cédé une partie de nos terres pour le Korup National Park, une autre pour la forêt communautaire, notre population est de plus en plus grandissante. Notre terre est trop petite pour que nous en donnions à Sgsoc », lit-on dans la pétition.

Selon des statistiques recueillies à la mairie de Mundemba, les arrondissements de Mundemba et de Toko sont occupés respectivement à 63% et 70% par le Korup National Park (126 000 ha), la réserve de Rumpi (45 675 ha), les plantations de Pamol (11 000 ha), le parc national de Ndongore (230 000 ha), la forêt communale de Mundemba (35 830 ha). Deuxième adjoint au maire de la commune Mundemba, Okpo Wa Namolongo Peter, explique que les terres que sollicite Sgsoc, « ne vont que réduire les villages et entraîner le sous-développement. En plus, toutes les promesses faites par l'entreprise de construire l'école, l'hôpital, la route... ne servent à rien ; car nous avons toutes ces infrastructures offertes par l'Etat », s'indigne-t-il. Non sans se référer aux promesses faites par la société Pamol, à l'arrondissement de Ndian, et « qui ne sont que sur le papier. Même la simple route n'est pas réparée. Ndian n'a connu aucun développement et ce n'est pas Herakles qui sera différent », conclut l'autorité qui ne cesse de rédiger des pétitions.

## **Appréhension**

### **Un programme qui divise les villages**

#### **Plusieurs chefs de villages craignent la disparition des richesses de la contrée.**

Les villages situés dans les départements de Kupe Manenguba et Ndian, dans la région du Sud-Ouest ne sont pas unanimes sur le projet d'exploitation de palmier à huile, qu'envisage Sgsoc. Sur la vingtaine de villages où Sgsoc veut étendre ses près de 73 086 ha de plantations, seul le village Talangaye a déjà cédé près de 100 ha de ses terres. Sgsoc y a déjà planté ses premières pépinières de palmier à huile. Il y a trois mois environ, le village Mayemen, situé dans l'arrondissement de Nguti, a manifesté son accord pour les plantations de Sgsoc sur son territoire. Un groupe de jeunes, à la demande du le chef du village, ont entrepris avec des employés de Sgsoc, des opérations de délimitation dans la forêt. Mais, « ils (Sgsoc Ndlr) ont jugé que l'espace que l'on leur donnait était trop petit.

Nous sommes d'accord pour le projet, mais nous ne pouvons pas donner toutes nos terres sans penser aux générations futures qui ne cessent de croître », indique Abang Langanson Thomas, président des jeunes de Mayemen.

Dans d'autres villages comme Baro, Ekita, Bombe Konye, Mboko, Ntale..., les chefs et les habitants sont catégoriques : « nous ne voulons pas de Sgsoc ». Chef du village Baro, Napoléon Tabi, estime que les 99 ans d'exploitation sollicités par Sgsoc sont énormes. « Tous ceux qui auront négocié ce projet seront déjà décédés. En plus, nos générations vont croître. Est-ce que le peu de terres qu'on aura réservé maintenant suffira pour nos générations pendant les 99 ans de ce projet ? Je ne le pense pas », analyse le chef. Les habitants de Bombe Konye, quant à eux, craignent de vivre le même « enfer », que les grandes compagnies ont orchestré dans certaines régions du Moungo. En l'occurrence le problème de l'accaparement des terres par Les Plantations du Haut Penja. « Nous n'avons plus assez de terres dans ce village. Tous les espaces libres sont occupés par des agriculteurs du village qui arrivent à tirer de gros bénéfices qui s'évaluent à près d'un million de Fcfa par an. Même si Sgsoc prend les terres et emploie les populations, les 30.000 Fcfa ou 50.000 Fcfa qu'ils y gagneront ne suffiront jamais à payer même l'huile que Sgsoc va vendre et à nourrir leur famille. Car sans la terre, il n'y a pas de nourriture », relève Irene Kyunjia, habitante de Bombe Konye.

La déforestation causée par l'exploitation du palmier à huile motive la réticence des populations. Celles-ci craignant de perdre certaines des ressources naturelles, mais aussi des sanctuaires sacrés « que nous avons conservés et que nos générations futures ont le droit de voir », déclare Samuel Ajang, chef du village Ntale. Celui-ci n'a jamais pris part à une réunion organisée par l'entreprise, en signe de « protestation au projet qui viendra ruiner nos agriculteurs qui sont de gros producteurs de cacao et d'huile de palme », indique le chef.

## **Altercation**

### **La grogne des habitants de Fabe**

#### **Ils ont organisé des manifestations publiques pour crier leur ras-le-bol contre l'implantation de Sgsoc.**

Les habitants du village Fabe, dans le département du Ndian, situé dans la région du Sud-Ouest, sont passés à la vitesse supérieure, samedi 2 juin 2012. Une trentaine d'entre eux, ont manifesté dans les plantations de Sithe Global Sustainable Cameroon Limited (SGSOC), succursale de l'entreprise américaine Herakles Farms, pour s'opposer à l'implantation de cette entreprise dans ledit village. Selon des témoins, les manifestants scandaient « We don't need Sgsoc, We don't need Sgsoc, We don't need Sgsoc... », (Nous ne voulons pas de Sgsoc... Ndlr). Les manifestants ont pris d'assaut les pépinières de Fabe, pour exprimer leur ras-le-bol, auprès des responsables de cette entreprise.

Pendant une heure de protestation, « une altercation s'est ouverte entre les employés de Sgsoc et les habitants », raconte un témoin. Celui-ci, précise que les employés de Sgsoc, en sont venus aux mains avec les protestataires. Les gardiens de la pépinière et les ouvriers de la société, n'ont pas pu contenir les villageois mécontents. Les forces de l'ordre du commissariat de Mudemba, alertés ont rapidement rappliqué sur les lieux de la manifestation.

A en croire une source dans ledit commissariat, quatre personnes du village Fabe ont été interpellées.

Celles-ci ont été gardées à vue dans une des cellules du commissariat, pendant trois heures, c'est-à-dire, de 17h à 20h. Abang Inyang, l'une des personnes interpellées, a confié qu'il ne faisait pas partie de la bande des protestataires. Il précise qu'il a été appréhendé par les policiers au marché de Mundemba. Il a passé une journée en cellule. Les autres habitants relâchés, ont été une fois de plus entendus le lundi 04 juin 2012. Rien n'a toutefois filtré des auditions.

Une autre manifestation pacifique contre Sgsoc a été également organisée par Nasako Besingui, président de l'ONG locale Struggle to économise future environnement (Sefe), mercredi 06 juin. Les manifestants ont profité de la venue du gouverneur de la région du Sud-Ouest, Bernard Okalia Bilaï, pour « exprimer notre opposition à ce projet qui aura des problèmes environnementaux et sociaux pour notre région », explique le président de Sefe. Les manifestants, avaient arboré des t-shirts bleu, estampillés du message « Nous ne voulons pas de Sgsoc ».

## **Intimidations**

### **Sgsoc organise des consultations médicales « illégales »**

#### **Les villageois opérés ne sont pas suivis et plusieurs d'entre eux sont à l'agonie.**

Les premières victimes de Sithe Global Sustainable Oil Project in South West Cameroon (Sgsoc), filiale de l'entreprise américaine Herakles Farms, qui mène un projet d'exploitation de palmiers à huile, se comptent déjà dans les villages des départements du Ndian et de Kupe Manenguba. En effet, plusieurs villageois opérés lors d'une campagne de consultation, organisée par la société sont à l'agonie. Lovert Andu, est un habitant du village Meangwe 2. Depuis son opération de la hernie, il n'arrive plus à se déplacer. Le Dr Oben Sammy Orock, le médecin commis par Sgsoc pour mener l'opération, ne lui a donné aucun médicament pour stopper la douleur « atroce », pleure le malade. Son sexe, ne cesse d'enfler au jour le jour. « J'ai comme l'impression que je porte une tonne de parpaing pour me déplacer », raconte-il.

Au village Idiba, cinq autres personnes opérées sont couchées. Mme Alvine\*, l'une des malades, ne fait plus rien sans l'aide de sa fille, contrainte de quitter la ville pour venir rester aux cotés de sa mère. Comme Andu Lovert, elle ne se déplace plus qu'à l'aide d'une canne. Plus de 1000 personnes ont été consultées au cours de la campagne de Sgsoc. Les villages Ntale, Lihpenja, Talangaye, Meangwe, Ayong... ont été la cible de la campagne. A en croire les patients, le médecin de Sgsoc, est descendu dans les centres de santé avec ses propres appareils. Puisque « aucun hôpital dans le département du Ndian et du Kupe Manenguba ne dispose d'équipements pour la chirurgie », explique Peter Okpo Wa Namolongo, deuxième adjoint au maire de la commune de Mundemba.

Celui-ci confie que Sgsoc a réalisé cette campagne sans l'aval du ministère de la Santé publique. D'ailleurs, la lettre d'annonce de la campagne n'a pas été copiée au Minsanté. Robert Sako, un autre patient opéré de la hernie, explique que Sgsoc, avait fait appel à une dizaine de gendarmes et le préfet du département du Ndian, Peter Tieh Nde, pour « nous contraindre à nous faire consulter ». Les personnes opérées, n'ont plus reçu de suivi après l'intervention. Plusieurs d'entre elles, rencontrées, indiquent qu'elles ressentent encore des douleurs, et sont constamment fiévreuses. « J'ai déjà acheté des médicaments de près de 10.000 Fcfa en pharmacie pour arrêter la fièvre. Mais, elle ne cesse de revenir et mon sexe ne cesse d'enfler », raconte Andu Lovert.

Il confie, qu'à cause de son mal, il a abandonné ses trois champs de cacao, qui pouvaient lui donner près d'un million de Fcfa en un an.

### **\*Nom d'emprunt**

## **Défection**

### **Les employés de Sgsoc démissionnent**

#### **Ils dénoncent les conditions de travail qui sont jugées difficiles.**

La pépinière de plans de palmiers à huile de la société Sithe Global Sustainable Cameroon Limited (Sgsoc), filiale de l'entreprise américaine Herakles Farms, dans le village Fabe, n'avait plus de gardiens au début du mois de juin dernier. Les cinq agents de sécurité recrutés par la société avaient claqué la porte. Puis Mekamya, un des ex-gardiens de Sgsoc à Fabe, explique que son équipe travaillait dans de mauvaises conditions. « Nous restions seuls en forêt sans lampe, ni couteaux avec pour bureau une cabane ou n'importe quel animal dangereux pouvait nous retrouver », raconte-il. De gros risques, pour un salaire de 30.000 Fcfa qui est même « irrégulier », conclut-il.

Quelques employés de la pépinière de Meangwe2 rencontrés expliquent qu'ils sont payés par jour à 2 500 Fcfa, soit un peu plus de 60.000 Fcfa le mois. Le travail consiste, pour les employés, à creuser la terre, la remplir dans des sacs et y enfouir les graines. Les graines semées en pépinière, sont arrosées goutte à goutte. Un employé de Sgsoc, révèle que chaque employé doit remplir en moyenne 60 sacs par jour. Les ouvriers travaillent six jours sur sept, c'est-à-dire, de lundi à samedi. La durée du travail est de 8 heures.

Ancien employé dans la pépinière, Ngoe Emmanuel, explique que le travail est trop difficile dans ces pépinières. « Quand vous entrez à 7h, vous avez la tête baissée dans le travail. Si vous essayez de vous reposer, le salaire est réduit », raconte-il. Précisant que « les employés de la pépinière sont très fatigués en fin de journée, mais sont obligés de marcher à pied pour regagner leur domicile ». Les ouvriers du village Lihpenja, par exemple, marchent 11 km à pied pour se rendre à la pépinière.

Membre de la chefferie de Fabe, Usmanu Adamu explique qu'une grande majorité de jeunes du village ont quitté les pépinières. Sgsoc, a porté plainte contre trois d'entre eux en juin dernier. Les motifs de la convocation ne leur ont pas été communiqués au commissariat. Président de Struggle to économise future environnement (Sefe), Nasako Besingui explique que « le commissaire leur a dit que celui qui a déposé plainte contre eux était à Limbe. Nous avons dit que ces employés ne parleront pas, tant que la personne qui porte plainte n'est pas là ; ou alors, qu'on les conduise au tribunal ». En outre, Le Quotidien de l'Economie a appris auprès de diverses sources qu'aucun de ces employés ne dispose d'un contrat de travail.

## **Maître Adolf Malle**

**« Sgsoc n'a pas respecté les procédures d'acquisition des terres »**

**L'avocat donne des éclaircissements sur la qualité de contrat acquis par Sgsoc.**

**Sgsoc a signé un contrat d'exploitation avec le gouvernement, est ce que ce contrat vaut autorisation de débiter les activités ?**

La convention d'établissement n'est pas l'octroi d'un bail à Sgsoc sur une parcelle de terre, dans le droit au Cameroun. Ce document ne représente que ce qui est connu dans le contrat. Il est conclu lorsque le président de la République a signé un bail en faveur de l'entreprise. Cette convention d'établissement n'est pas une autorisation pour Sgsoc à commencer ses activités. La convention d'établissement n'est pas un bail octroyé sur une partie au Cameroun.

**La société Sgsoc dit avoir établi un Mémorandum of Understanding (Mou), est-ce que cela a été légalement conçu ?**

Je l'ai dit à plusieurs reprises que le protocole d'entente réalisé par Sgsoc, s'est conclu sans le consentement libre des communautés des zones concernées par le projet. Sgsoc n'a jamais organisé de réunion populaire avec les communautés, de manière à arriver sur les consensus, sur des aspects importants concernant les droits du peuple. En outre le Mou n'a pas été signé par Sgsoc, mais par son avocat. Ce qui indique que la société n'est pas juridiquement contrainte.

**Quelles sont les procédures pour acquérir les terres selon la loi camerounaise ?**

La loi reconnaît deux catégories de terres. La première catégorie concerne les terres occupées par des champs, maisons, plantations et autres choses manifestant la présence humaine. La deuxième catégorie se réfère aux terres non développées. Selon la loi, toute personne qui veut acquérir une terre occupée doit négocier et donner des compensations aux personnes qui occupaient les terres ; même si l'Etat lui a loué les terres en question.

Pour la deuxième catégorie, la loi prévoit que toute personne ou tout organisme souhaitant acquérir une parcelle du terrain national, doit présenter une demande aux services compétents du département où est situé le terrain pour transmission et examen. Bien avant, le conseil consultatif des terres examine le dossier de candidature pour évaluer sa pertinence, les services de terres sont tenus de publier un avis public de la demande pour faire la publicité la plus large, de sorte que toute personne ou les personnes qui ont un intérêt concurrent dans le pays, puissent déposer son objection à cet avis. Et cet avis doit être publié au moins trente jours avant la réunion du conseil de consultation des terres. Sgsoc, est en train de confondre les procédures dans les deux catégories.